



<https://latribunelibre.com/emploi/topographe-reseau-gaz-chez-grdf-f-h>

Topographe réseau gaz chez GRDF F/H

Description

Votre environnement de travail :

Vous êtes intégré.e à l'agence cartographie de la région IDF.

Vous partagez vos connaissances avec vos collègues cartographes et des autres métiers de GRDF. Vous utilisez des matériels de topographie « classiques » (GNSS et Stations Totales) ainsi que des logiciels de topographie et de cartographie spécifiques à GRDF (Atlas et Geovisual).

Vous pourrez vous former à la détection de canalisations gaz. Vous pourrez accompagner des alternants dans leur apprentissage. Les déplacements se font seul ou en binôme.

Votre mission :

Garantir, sur le terrain et au bureau, la précision et la qualité de la cartographie de détail de GRDF, essentielle aux études et à l'exploitation des réseaux gaz.

Ce que nous attendons de vous :

Vous souhaitez alterner les activités terrain et bureau ?

Vous êtes rigoureux et vous savez vous adapter aux différents chantiers : levé de corps de rue et de réseaux gaz, contrôle des travaux des entreprises prestataires de GRDF et détection des réseaux.

Vous traitez les dossiers que vous avez réalisés sur le terrain : mise à jour de plans, gestion de commandes et rapports techniques.

Vous pilotez des prestations de topographie.

Qualifications

Titulaire d'un BAC + 2 avec ou sans expérience ou d'un BAC avec une expérience significative dans le domaine de la topographie.

Vous aimez travailler en autonomie tout en étant intégré à une équipe ?

Votre rigueur est reconnue. Vos qualités relationnelles sont utiles dans votre quotidien. Vous êtes curieux pour anticiper les évolutions du métier.

Organisme employeur

GRDF

Type de poste

Temps plein

Secteur

DISTRIBUTION DE
COMBUSTIBLES GAZEUX PAR
CONDUITES

Lieu du poste

France

Date de publication

1 octobre 2024 à 19:02

Valide jusqu'au

31.10.2024

Permis B valide indispensable.

Votre rémunération :

- Salaire brut mensuel à partir de 28900 € bruts annuels.
- Viendra s'y ajouter une rémunération complémentaire (expérience professionnelle liée à l'emploi, intérressement, avantage énergie et compléments selon votre situation familiale et - Les contraintes liées au poste)